



Dossier de presse

Lancement du Budget Participatif 2015

Mardi 13 janvier

Contact presse : Quitterie Lemasson / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61



Sommaire

Edito d'Anne Hidalgo	3
Bilan de l'édition 2014	4
Les enjeux du Budget participatif 2015	5
Calendrier	6
Mode d'emploi	7
La plateforme « Madame la Maire, j'ai une idée »	8
Exemples de projets	9
Estimez le coût d'un projet	10
Foire aux questions	11
Des formations ouvertes à tous	11
Sept lieux ressources pour les Parisiens	12

Edito d'Anne Hidalgo, Maire de Paris

« Alors que certains, dans leur folie fanatique, croient pouvoir attaquer les piliers et les fondations de notre démocratie, Paris démontre chaque jour que la démocratie ne tremblera pas.

Paris est une ville solidaire et humaniste, qui sait rester debout, soudée et unie, autour des valeurs inaliénables de notre République. Paris sait se rassembler, dans la fraternité, autour de ses différences, car elles fondent sa richesse.

Notre devoir, au lendemain d'attentats dramatiques auxquels le peuple a répondu par une mobilisation sans précédent, est de permettre à notre démocratie de s'exprimer librement et abondamment.

C'est pourquoi je suis heureuse de lancer aujourd'hui l'édition 2015 d'un projet véritablement citoyen et engagé : le budget participatif. S'il fallait le résumer en une phrase, je dirais qu'il démontre que Paris appartient aux Parisiens.

Cette initiative soumet une part substantielle du budget d'investissement de la Ville à la démocratie directe. Cela représente un demi-milliard d'euros sur la mandature, un montant unique au monde. Ainsi, nous donnons la parole et le pouvoir aux habitants, nous les plaçons au centre de la réflexion et de l'action publiques.

Ce processus, j'avais souhaité que nous l'initiions immédiatement après mon élection. Nous nous sommes mis au travail sans attendre et, dès l'automne 2014, nous avons proposé aux Parisiens de s'exprimer lors d'une première votation. Les habitants ont répondu présents : plus de 40.000 personnes ont participé au vote, choisissant 9 projets. Conformément à nos engagements, ils seront mis en œuvre dès 2015.

Avec cette deuxième édition du budget participatif, nous franchissons une étape décisive : ce sont désormais les Parisiens qui proposeront les projets d'investissement pour leur ville. Quel que soit leur âge ou leur nationalité, tous sont invités à soumettre leurs idées pour Paris, à l'échelle de leur quartier, d'un ou plusieurs arrondissements, ou de la ville entière.

Ils peuvent le faire à titre individuel, mais aussi collectivement, en lien avec leur conseil de quartier, leur collectif d'habitants, leur association ou leur entreprise. Les idées pourront être enrichies, au fur et à mesure, par d'autres habitants, dans une démarche collaborative.

Le budget participatif témoigne du sens de mon engagement : je veux avancer aux côtés des Parisiens, en mobilisant leur énergie, leur créativité, leurs connaissances et leur sens de l'innovation. J'en suis intimement convaincue, l'avenir de notre ville repose d'abord sur notre capacité à construire et à nourrir, dans la cohésion, une dynamique d'intelligence collective. »

Succès de l'édition 2014

Près de 41.000 Parisiens ont participé à la première édition du Budget participatif permettant la réalisation dès 2015 de 9 projets innovants.

A la rentrée 2014, tous les Parisiens, sans limitation d'âge ou de nationalité, ont pu voter pour le premier Budget participatif de Paris, au travers d'un site internet dédié et de 200 points de vote.

Près de 41.000 d'entre eux ont voté en faveur de leurs projets favoris. Une participation qui dépasse nettement celle des grandes métropoles qui ont mené des initiatives comparables : la première édition du Budget participatif de Lisbonne, en 2008, avait mobilisé 1.100 votants ; le Budget participatif de New-York, en 2013, a associé 13.000 personnes.

Trois atouts parisiens expliquent cet engouement populaire :

1. **Paris a développé depuis 2001 une vraie culture de la participation citoyenne**, au travers de nombreux dispositifs de concertation, dont les conseils de quartiers et le conseil parisien de la jeunesse ;
2. **Le Budget participatif de Paris est d'une ampleur unique au monde** : il représente 5% du budget d'investissement de la Ville, soit un demi-milliard d'euros d'ici la fin de la mandature ;
3. **Cette initiative permet aux Parisiens d'être des acteurs à part entière de leur ville** : le budget participatif fait appel à leur imagination et à leur expertise d'usagers et les associe directement aux prises de décisions municipales, créant un dialogue direct avec les élus locaux et entre citoyens.

Les 9 projets sélectionnés

> 15 projets étaient soumis au vote des Parisiens, pour un budget total maximum de 20M€.

> Les votants en ont retenu 9.

> Ils ont été inscrits au budget de la Ville de Paris, voté en décembre 2014.

> Ils seront réalisés dès 2015.

1	DES JARDINS SUR LES MURS <i>Budget : 2 M€</i>		21 319 VOTES
2	CULTIVER DANS LES ÉCOLES <i>Budget : 1 M€</i>		20 302 VOTES
3	RECONQUÊTE URBAINE <i>Budget : 1,5 M€</i>		18 579 VOTES
4	TRIER SES DÉCHETS AU PLUS PRÈS <i>Budget : 1 M€</i>		17 198 VOTES
5	COWORKING ÉTUDIANTS-ENTREPRENEURS <i>Budget : 2 M€</i>		14 542 VOTES
6	DES KIOSQUES POUR FAIRE LA FÊTE <i>Budget : 3,7 M€</i>		14 056 VOTES
7	RENDRE LA RUE AUX ENFANTS <i>Budget : 1,5 M€</i>		13 140 VOTES
8	SPORT URBAIN EN LIBERTÉ <i>Budget : 2 M€</i>		10 544 VOTES
9	LES ŒUVRES D'ART INVESTISSENT LA RUE <i>Budget : 3 M€</i>		8 734 VOTES

Les enjeux de l'édition 2015

En 2015, la deuxième étape du budget participatif commence. Elle comptera une avancée majeure : les habitants pourront proposer directement leurs idées pour Paris et pour l'arrondissement de leur choix, dès le 14 janvier.

Le budget participatif est un engagement fort de la mandature. Il constitue une avancée démocratique majeure, en associant les Parisiens aux décisions, en s'appuyant sur leur expertise d'usagers, et en renouvelant les modalités d'un dialogue ouvert et transparent entre les élus, l'administration et les habitants.

Mise en œuvre progressive

« Nous avons fait le choix d'une mise en œuvre en deux temps, qui permette l'expérimentation et une montée en charge progressive du dispositif », rappelle Pauline Véron, adjointe à la Maire en charge de la démocratie locale, de la participation citoyenne, de la vie associative et de la jeunesse et de l'emploi. « En 2014, nous avons demandé aux Parisiens de se prononcer sur une liste de projets imaginés par la Ville de Paris, en 2015 ce sont les Parisiens eux-mêmes qui proposent et qui votent », détaille-t-elle.

Consensus politique

La Charte du budget participatif précise les grandes étapes du budget participatif : la phase d'émergence des projets, la phase d'expertise, la phase de sélection et de présentation des projets soumis au vote, et la phase de vote. « Un consensus politique s'est dégagé, la charte a été votée à l'unanimité au Conseil de Paris, en novembre 2014, et tous les Maires d'arrondissement ont souhaité mettre en place un budget participatif dans leur arrondissement », salue Pauline Véron.

Ouvert à tous et transparent

Le dispositif se veut ouvert et souple : « Le budget participatif s'adresse à tous et nous avons particulièrement à cœur de faire participer les jeunes et les habitants des quartiers populaires à cette belle aventure démocratique. Tous les Parisiens, quel que soit leur âge ou leur nationalité, pourront soumettre des idées, dans tous les arrondissements », souligne l'édile. Les propositions seront déposées sur la plateforme "Madame la Maire j'ai une idée". Cet espace fonctionnera de manière transparente : les propositions pourront être commentées, débattues et amendées par tous, pendant trois semaines ; chaque refus sera motivé et rendu public.

Une démarche facile et simple

« Aucune connaissance technique n'est nécessaire pour déposer un projet, il suffit de se rendre sur la plateforme "Madame la Maire j'ai une idée" à l'adresse www.ideoe.paris, de créer un compte et de décrire sa proposition », ajoute l'adjointe à la Maire. Au-delà de ces outils informatiques, les citoyens auront la possibilité de se rencontrer, de s'informer, de débattre et de construire collectivement les projets, grâce à plusieurs dispositifs d'accompagnement : ateliers, formations, réunions publiques, etc. « J'invite également les Parisiens à se rendre dans leur conseils de quartier, qui ont un rôle fondamental à jouer dans le cadre du Budget participatif », conclut-elle.

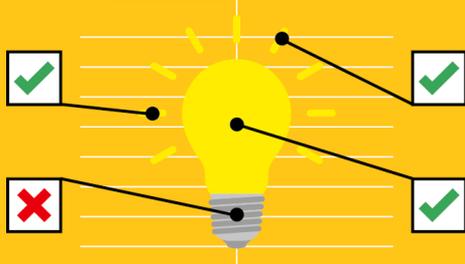
Mode d'emploi

Pour cette seconde édition, ce sont les Parisiens eux-mêmes qui proposeront leurs projets d'investissement, à l'échelle de Paris ou de leur arrondissement.

- 1 DE L'IDÉE AU PROJET**
Les Parisiens proposent et co-construisent leur projet sur www.idee.paris **DU 14 JANVIER AU 15 MARS**



- 2 ANALYSE DES PROJETS**
La Ville de Paris étudie la faisabilité des projets **JUSQU'EN MAI**



- 3 AGORA CITOYENNE**
Réunion publique pour annoncer les projets soumis au vote **EN JUIN**



- 4 VOTE DES PARISIENS**
Les Parisiens choisissent leurs projets préférés sur budgetparticipatif.paris.fr ou sur bulletin papier **EN SEPTEMBRE**



Le calendrier

Anne Hidalgo et Pauline Véron lancent mardi 13 janvier l'édition 2015 du Budget participatif de Paris, en présence de nombreux Parisiens et acteurs de la démocratie locale. Quatre temps forts rythmeront la participation citoyenne jusqu'en septembre.



1 Du 14 janvier au 15 mars : les Parisiens proposent et co-construisent leurs projets

Chaque Parisien peut soumettre son idée sur www.idee.paris. La proposition est ensuite mise « en discussion » : tous les habitants peuvent se mobiliser en sa faveur, la partager sur les réseaux sociaux, la commenter, la rapprocher d'une proposition proche ou similaire, ou l'enrichir. Des animations et des formations sont proposées aux porteurs de projets pour les accompagner dans leurs démarches. Elles permettront de s'informer, se former et débattre collectivement.

2 Jusqu'en mai : la Ville de Paris étudie la faisabilité des projets

Lorsque la proposition est suffisamment aboutie, les discussions sont closes et la Ville entame son étude de faisabilité et évalue son coût. Le résultat de cette étude est mis en ligne.

3 En juin : les projets retenus pour être soumis au vote sont dévoilés

A l'occasion d'une grande agora citoyenne, Anne Hidalgo et Pauline Véron dévoileront les projets parisiens soumis au vote des Parisiens. Une présentation sera consultable en ligne, jusqu'au vote en septembre. Les projets d'arrondissement feront l'objet de présentations dans les arrondissements.

4 En septembre : tous les Parisiens sont appelés aux urnes pour choisir leurs projets favoris !

« Madame la Maire j'ai une idée ! »

Cette seconde édition du Budget participatif s'appuiera sur une plateforme numérique inédite en France : « Madame la Maire, j'ai une idée ! ». Accessible à tous dès le 14 janvier, elle accueillera les propositions, et permettra l'organisation de débats et un travail de co-création entre les Parisiens.

Cette plateforme centralisera tous les projets proposés par les Parisiens. Elle permettra à leurs auteurs, ainsi qu'à tous les habitants, de les améliorer, de les commenter et de les partager, pour en faire des projets co-construits.

Une plateforme pour soumettre son idée. Il suffira pour cela de remplir un formulaire, en expliquant le plus clairement possible son projet, pour le rendre attractif aux yeux de tous et faciliter ensuite son instruction par les services de la Ville. Il sera aussi possible d'ajouter des documents ou des images.

The image shows a web form for submitting a project idea. At the top, there is a navigation bar with a logo, the text 'CO-CONSTRUONS PARIS', a yellow button labeled 'VOS IDÉES', and a search bar with the text 'Rechercher' and a magnifying glass icon. The main form area has a light blue background and contains the following fields and options:

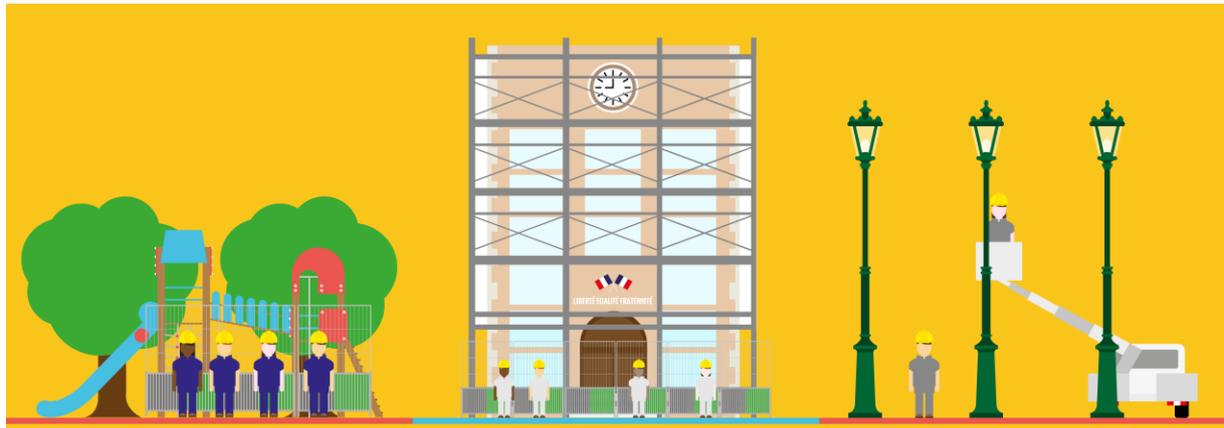
- Vous avez un projet pour Paris ? ***: A text input field with the placeholder 'Titre du projet' and a question mark icon.
- Ce projet concerne**: A dropdown menu with the selected option '1er arrondissement'.
- Je poste ce projet ***: Two radio button options: 'à titre individuel - habitant' (selected) and 'au nom d'un collectif'.
- Objectif du projet ***: A text input field.
- Descriptif du projet proposé ***: A large text area for describing the project.
- Je souhaite localiser précisément mon projet ***: Two radio button options: 'oui' (selected) and 'non'.
- A black button labeled 'ENVOYER MA PROPOSITION'.
- A small note at the bottom left: '*champ obligatoire'.

Une plateforme de co-création. Plus qu'un simple espace de publication des projets, la plateforme « Madame la Maire, j'ai une idée ! » fera surtout le pari de l'intelligence collective : elle permettra à chaque habitant de commenter et d'enrichir les propositions. Elles seront ainsi consolidées, mûries, et partagées par le plus grand nombre.

Quelques exemples de projets

Cette année, le Budget Participatif permettra aux Parisiens de proposer des projets pour tout Paris ou pour un arrondissement.

Exemples de projets pour un arrondissement



PROJETS BÉNÉFICIAUX AUX HABITANTS D'UN ARRONDISSEMENT
(rénovation de l'aire de jeu d'un square, ravalement d'une façade d'école, installation de candélabres dans une rue, etc.)

#NOTREBUDGET

Exemples de projets d'envergure parisienne



PROJETS BÉNÉFICIAUX À TOUS
(aménagement d'une place, achat d'une œuvre d'art dans un musée de la Ville, reconquête des berges de Seine, etc.)

PROJETS CONCERNANT LES 20 ARRONDISSEMENTS
(rénovation des kiosques dans les parcs, achat de tablettes numériques dans les écoles, etc.)

PROJETS ENTRE PLUSIEURS ARRONDISSEMENTS
(aménagement d'un carrefour ou d'une voie sur 2 arrondissements, etc.)

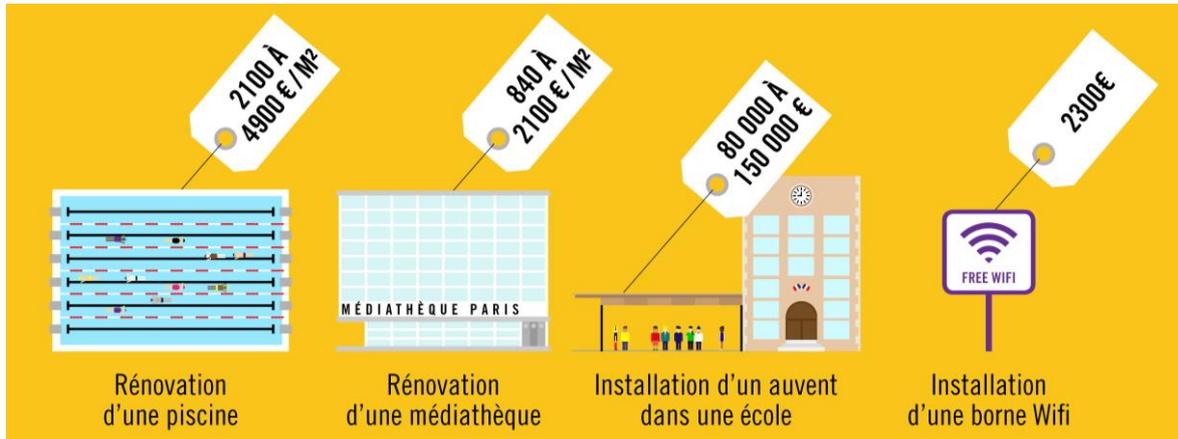
#NOTREBUDGET

Les mairies d'arrondissements pourront consacrer au budget participatif local jusqu'à 30% de leur dotation d'Investissement (Investissement d'Intérêt Localisé – IIL). La Maire de Paris a décidé qu'un euro supplémentaire serait ajouté pour chaque euro que les mairies d'arrondissement dédieront au budget participatif.

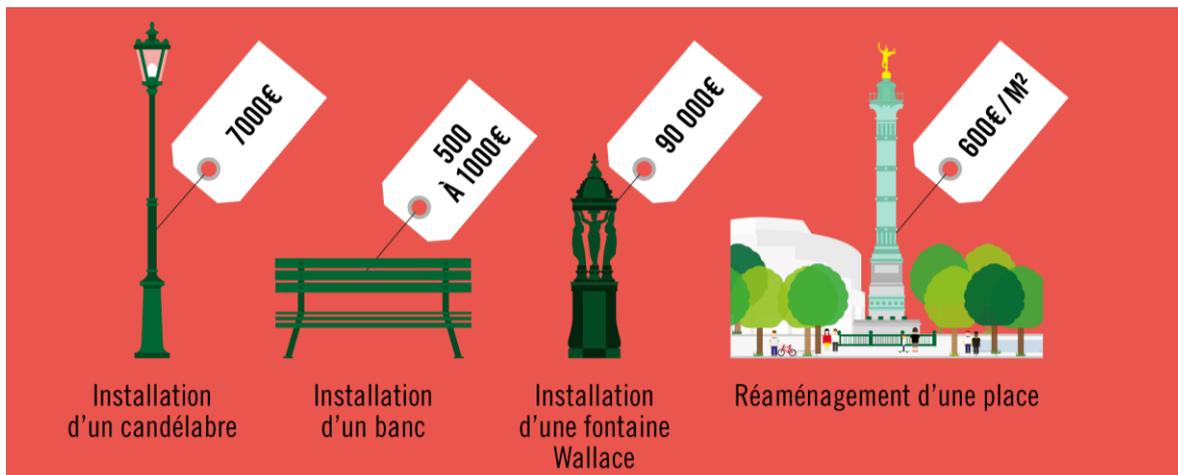
Comment évaluer le coût de son projet ?

Les habitants pourront s'appuyer sur les services de la Ville de Paris pour évaluer le coût de leur projet. Quelques exemples à avoir en tête.

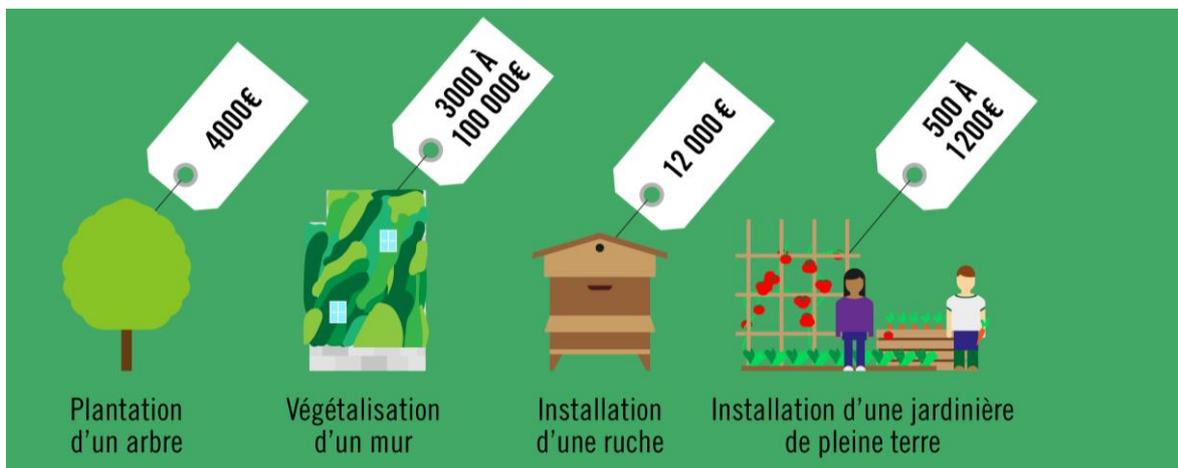
Le coût des équipements



Le coût des aménagements de l'espace public



Le coût de réalisations environnementales



Foire aux questions

Quelle est l'enveloppe dédiée au budget participatif ?

5% du budget d'investissement de Paris, soit près d'un demi-milliard d'euros sur la mandature.

Tous les arrondissements sont-ils concernés ? Le sont-ils à la même hauteur ?

Les Maires d'arrondissements décident de la participation de leur arrondissement au Budget participatif et du montant qu'ils lui allouent, jusqu'à 30% de leur dotation locale d'investissements. Pour chaque euro qu'ils consacrent au Budget participatif, la Ville de Paris ajoute un euro, permettant de doubler l'enveloppe.

Que faire si ma proposition n'est pas retenue après l'étude faisabilité ?

Si la proposition n'est pas été soumise au vote des Parisiens, ou si elle a été soumise au vote mais n'a pas remporté suffisamment de voix, ses auteurs auront la possibilité de l'améliorer pour l'édition suivante du Budget participatif.

Je ne suis pas Parisien, mais j'aime Paris : puis-je proposer un projet ? Puis-je voter ?

Non, pour proposer ou voter un projet, il faut habiter Paris. Tous les Parisiens peuvent proposer et voter, sans condition d'âge ou de nationalité.

J'habite le 12e mais je travaille dans le 15e. Puis-je déposer des projets dans deux arrondissements différents ?

Vous êtes Parisien, vous pouvez proposer des projets dans plusieurs arrondissements de votre choix mais vous ne pourrez voter que dans un seul : là où vous habitez ou là où vous travaillez par exemple.

Un projet peut-il être déposé collectivement ?

Oui et il en sera d'autant plus riche qu'il aura fait l'objet d'une co-construction au préalable avec d'autres habitants, par exemple lors d'un Conseil de quartier. Il faut qu'une personne soit le porte-parole du groupe et s'authentifie personnellement sur la plateforme « Madame la Maire, j'ai une idée ! »

Des ateliers ouverts à tous

Les « ateliers permanents du budget participatif » à la gare de Reuilly, au Carrefour des associations parisiennes

À partir du mercredi 21 janvier, chaque mercredi de 16h à 18h, les Parisiens seront invités à participer à des ateliers d'émergence de projets. Des agents de la Ville seront présents pour répondre à leurs questions et les aider. *181 avenue Daumesnil (12e)*

Les « midis du budget participatif » à « Paris Rendez-vous »

À partir du vendredi 16 janvier, de 12h à 14h, les Parisiens sont invités à venir discuter autour d'un café, du Budget participatif et à proposer leurs idées. *29 rue de Rivoli (4e)*

Sept lieux ressource pour les Parisiens

Sept partenaires de la Ville de Paris, organiseront en janvier et février des animations thématiques autour du Budget participatif.

Co-construction de projets innovants au NUMA

Le NUMA, lieu consacré à l'innovation et aux startups porté par Silicon Sentier, propose un atelier de co-construction le 28 janvier, en présence de Pauline Véron et de Jean-Louis Missika, adjoints à la Maire de Paris. Plus d'infos : <http://www.numaparis.com>

Projets pour l'éducation et l'apprentissage pour tous au CRI

Le Centre de recherche interdisciplinaire organise une réunion publique le 27 janvier à 17h, avec Marie-Christine Lemardeley et Pauline Véron, adjointes à la Maire. Etudiants, enseignants, chercheurs, et familles se retrouveront pour proposer des projets destinés à faciliter les apprentissages dans la ville. Le CRI proposera aussi un week-end hackathon / meetups / ateliers « learning box », les 6-7 février. Plus d'infos : <http://cri-paris.org/>

« La nature dans la ville à la Recyclerie

La Recyclerie, espace de vie atypique installé dans l'ancienne gare Ornano, propose une réunion publique le 2 février à 19h, consacrée à la place de la nature dans le Budget participatif. Elle sera animée par Pauline Véron et Pénélope Komitès, adjointes à la Maire. Plus d'infos : <http://www.larecyclerie.com/>

« Culture pour tous » au CentQuatre

Le 104, établissement culturel innovant, lieu de résidences et de production pour des artistes du monde entier, propose une réunion publique le 5 février à 19h15, animée par Bruno Julliard, premier adjoint à la Maire, et de Pauline Véron, adjointe à la Maire. Elle permettra d'envisager des projets qui favoriseront la « culture pour tous ». Plus d'infos : <http://www.104.fr>

« Tous architectes », au Pavillon de l'Arsenal avec le collectif quatorze

Le Pavillon de l'Arsenal, centre d'information, de documentation et d'exposition d'urbanisme et d'architecture, organise une réunion publique le 4 février à 19h, autour de Pauline Véron, et de Jean Louis Missika, adjoints à la Maire. Un brunch de co-construction de projets sera également animé le 8 février par le Collectif Quatorze. Plus d'infos : <http://www.pavillon-arsenal.com/>

«Mieux vivre ensemble et innovation sociale» au Café « monde et médias »

Le Café Mondes et Médias, place de la République, propose une réunion publique le 12 février à 19h, avec Pauline Véron, Dominique Versini et Antoinette Guhl adjointes à la Maire, pour aborder la thématique de l'exclusion, du mieux vivre ensemble et de l'innovation sociale dans le Budget participatif. Plus d'infos : <http://cafemondeetmedias.com>

Les enfants, bâtisseurs des possibles

Durant les vacances scolaires de février, les centres de loisirs de la Ville proposeront des animations autour d'un projet « Bâtisseurs des possibles », qui invite les 6 à 13 ans à mettre en place leurs idées pour un monde meilleur. Plus d'infos : www.batisseursdespossibles.org